

Milles action de grâces vous soient rendues, ô bonne ainte Anne, pour la guérison que vous venez de m'obtenir.

TROIS-PISTOLES.—Reconnaissance pour une grande faveur obtenue par l'intercession de saint Joseph et de sainte Anne après avoir promis de la faire publier dans le *Messager*.

T. D.

ST-SIMON.—1er mai 1886. Sainte Anne, santé des malades !

C'est avec joie et bonheur que je vous écris aujourd'hui pour vous dire que la bonne sainte Anne a daigné faire un nouveau miracle en ma faveur. Malade depuis quinze mois, abandonnée du médecin qui me considérait comme une personne ruinée, épaisse, à bout de forces,— j'étais en effet si faible que je ne pouvais pas même garder une cuillerée de bouillon,—, j'étais bien découragée. La pensée de laisser dans la misère mes trois petits enfants et mon mari obligé de gagner à la journée le pain de la famille me torturait le cœur. Dans ma détresse, j'eus recours à la bonne sainte Anne. Après plusieurs neuviaine et plusieurs messes célébrées en son honneur, après avoir fait brûler des cierges devant son image, après m'être abonnée au *Messager* et avoir promis de faire publier ma guérison, si je l'obtenais, j'ai été exaucée ; malgré mon indignité, sainte Anne a daigné écouter mes faibles prières.

Aujourd'hui je puis vous assurer que je suis bien ; je m'occupe de mon ménage, je prends indifféremment de tous les mets que j'apporte sur ma table, et cela sans éprouver le moindre malaise. Je déclare que je suis redévable de tant de faveurs à la bonne sainte Anne. Aussi